

# études héraultaises

ISSN 1621-4609  
N° 59 - 2022

**Ruines d'un vieux cloître**  
par **JEAN-JOSEPH BONAVENTURE LAURENS, 1839.**



**Sciences humaines et sociales**

Revue éditée avec le concours du Département de l'Hérault

# La mémoire familiale d'un notable gallo-romain et les origines du culte impérial dans les colonies de Narbonnaise.

Entre sauvegarde patrimoniale, appropriation administrative  
et utilité scientifique, les tribulations et aventures  
d'une inscription de Paguignan  
(commune d'Aigues-Vives, Hérault) au Musée de Béziers.

Michel CHRISTOL \*

## Résumé :

Un imposant fragment d'une plaque de marbre, provenant du hameau de Paguignan (c<sup>ne</sup> d'Aigues-Vives, 34), conserve les restes d'une grande inscription qui mettait en valeur la famille et la personnalité d'un notable narbonnais dont la carrière connut son apogée dans les premières décennies du I<sup>er</sup> siècle de n. è. Elle est conservée au Musée du Biterrois, mais le lieu de provenance se trouvait dans le territoire de la colonie romaine de Narbonne. Après avoir tenté de restituer les lacunes du texte, on recherche quelles furent les raisons qui ont conduit à minorer l'intérêt de ce document dont l'importance provient de ce qu'il apporte un témoignage essentiel sur l'édification d'un temple pour Auguste, placé parmi les dieux après sa mort.

## Mots-clés :

Aigues-Vives ; carrières municipales ; Gondard (Joseph) ; mausolée ; Musée du Biterrois ; Narbonne ; Paguignan ; Société archéologique de Béziers ; *templum divi Augusti* (temple d'Auguste divinisé).

## Abstract:

An imposing fragment of a marble slab, from the hamlet of Paguignan (village of d'Aigues-Vives, 34), preserves the remains of a large inscription which highlighted the family and personality of a Narbonnais notable whose career peaked in the first decades of the 1<sup>st</sup> century AD. è. It is kept at the Beziers Museum, but the place of origin was in the territory of the Roman colony of Narbonne. After having tried to restore the gaps in the text, we are examining the reasons that led to downplay the interest of this document, the importance of which comes from the fact that it brings essential testimony to the construction of a temple for Augustus, who was set amongst the gods after his death.

## Keywords:

Aigues-Vives; municipal quarries; Gondard (Joseph); mausoleum; Beziers Museum; Narbonne; Paguignan; Archaeological Society of Béziers; *templum divi Augusti* (temple of deified Augustus).

## Resumit :

Lo tròç impausant d'una placa de marbre, eissit del masatge de Paguinhan (comuna d'Aigas Vivas, 34), sèrva las rèstas d'una granda inscripcion que celebrava la familha e la personalitat d'un notable narbonés que sa carrièra coneguèt son apogèu dins los primièrs decennis del Ièr sègle de nòstra èra. Es servada al Musèu del Besierenc, mas lo luòc de provenéncia se trobava dins lo territòri de la colonia romana de Narbona. Aprèp aver temptat de restituir las lacunas del tèxt, cercarem las rasons que conduguèron a demenir l'interès d'aquel document que son importància proven del testimoniatge que pòrta sus l'edificacion d'un temple per August, plaçat demest los dieus aprèp sa mòrt.

## Noms claus :

Aigas Vivas ; carrièras municipalas ; Gondard Joseph, mausolèu, Musèu del Besierenc ; Narbona, Paguinhan ; Societat arqueologica de Besiers ; *templum divi Augusti* (temple d'August divinizat).




---

\* Professeur émérite à l'Université de Paris1 (Panthéon-Sorbonne).

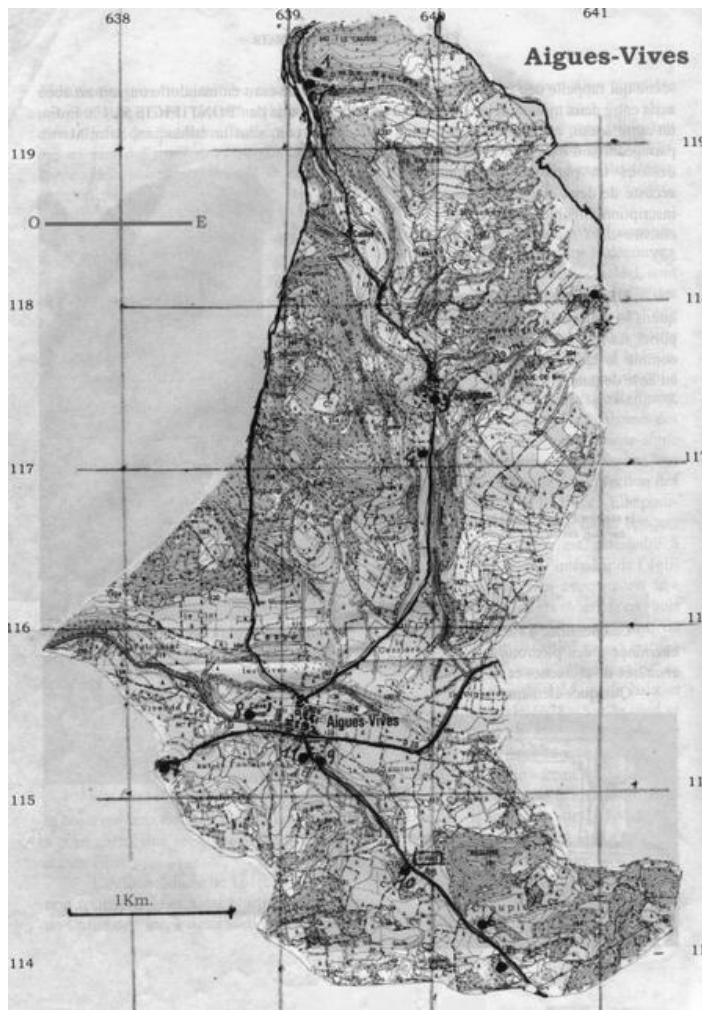
◆◆◆

Récemment, pour plusieurs mois consécutifs, une inscription latine du Musée du Biterrois devait effectuer un déplacement jusqu'à Nîmes, afin de prendre place dans une exposition ayant reçu le label « Exposition d'intérêt national ». L'installation eut lieu au Musée de la Romanité, à proximité de la Maison Carrée et du jardin de la Fontaine, où le dieu *Nemausus* et le cortège de divinités qui y vivaient avec lui, avaient accueilli les hommages et les témoignages d'exaltation adressés à Auguste d'abord, le fondateur du Principat, puis à ses successeurs. Intitulée « L'empereur romain : un mortel parmi les dieux », elle avait pour projet de présenter, en visant l'horizon de la Gaule méridionale, un thème bien en rapport avec l'ample orchestration qui s'était produite dans plusieurs pays européens, autour de 2014, lors de la célébration du deuxième millénaire de la mort d'Auguste (le 19 août 14). Des publications ont accompagné l'événement culturel et scientifique<sup>1</sup>. À cette occasion, l'inscription du Musée du Biterrois à laquelle il vient d'être fait référence est sortie de l'anonymat dans lequel elle avait été trop longtemps confinée, gagnant en conséquence, espérons-le, une notoriété qui s'était auparavant dérobée.

Sur son lieu d'appartenance, le Musée du Biterrois, dans la présentation qui avait été conçue par Claude Lapeyre aux moments de sa création, dans les années 80 du siècle dernier, cette inscription de grande taille avait reçu un traitement particulier. Elle ne se trouvait pas dans le regroupement d'inscriptions latines qui occupe tout un « quartier » du grand espace : là s'offre au visiteur, encore de nos jours, le panorama le plus diversifié de ces documents écrits sur la pierre, donnant à qui le souhaite la possibilité de saisir le plus fidèlement leur fonction dans le paysage funéraire ou dans le cadre urbain de la vie civile à l'époque gallo-romaine. Or cette inscription si remarquable vivait à part sa présentation au public, dans une salle bien distincte, où elle était le seul objet de sa catégorie à entrer dans la composition muséographique, au risque d'échapper au regard, si l'on ne la cherchait pas pour elle-même. Ce n'était pas sa taille, imposante, qui avait provoqué cette mise à distance, mais plutôt sa provenance, c'est-à-dire une situation qui conduisait à s'interroger sur son rapport à l'ensemble de la collection épigraphique biterroise : comme on le verra ci-dessous, en toute rigueur il était préférable de ne pas la mêler aux autres inscriptions biterroises, car elle leur était extérieure. Mais ce faisant, tout en la présentant au public on ne lui attribuait pas la notoriété qu'elle aurait en soi méritée. Le récent déplacement à Nîmes fut l'occasion d'un

réexamen, et l'attention de plus en plus soutenue qui en résulta montra son intérêt et quelques traits de sa richesse informative.

Il est vrai qu'elle était aussi, au moment déjà ancien de la mise en place, à Béziers, du programme muséographique<sup>2</sup>, la dernière entrée dans une collection épigraphique qui ne s'est que peu accrue par la suite<sup>3</sup>. Elle avait été pourtant signalée de longue date, et qui plus est, dès sa mise au jour, dans le *Bulletin de la société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers*. Mais elle



**Fig. 1** - La carte archéologique de Paguignan (commune d'Aigues-Vives, 34), d'après J. Giry, *Le Biterrois narbonnais, de la Préhistoire à nos jours*, p. 30).

n'avait pas trop attiré l'attention du monde savant, ni des érudits biterrois familiers de ce *Bulletin* : son contenu demeurait incertain, en sorte que son apport n'était pas fermement perçu. Il est vrai aussi qu'elle n'était pas passée par le cloître de la cathédrale Saint-Nazaire ou par le Musée du Vieux-Biterrois, où s'étaient concentrées de longue date la plupart des inscriptions relatives à la ville et à la colonie romaine de Béziers. Au moment où, parallèlement à la mise en place d'un projet de nouveau musée, s'engageait pour Béziers le projet *ILN (Inscriptions Latines de Narbonnaise)*, dirigé depuis Aix-en-Provence par Jacques Gascou et Michel Janon, elle se trouvait à Colombiers, bourg de la périphérie biterroise, dans une

demeure privée<sup>4</sup>. C'est là qu'en 1983 elle avait été retrouvée, copiée, photographiée, révisée, et que le travail effectué avait permis, d'abord d'attirer sur elle un peu plus de regards, ensuite de faire pressentir l'importance des renseignements que l'on pourrait en dégager. Leur mise en valeur par diverses publications, dont celle-ci, pouvait être considérée comme utile, sinon nécessaire<sup>5</sup>.

L'inscription se trouvait dans la maison familiale de Joseph Gondard (1906-1971), qui avait été président de la Société archéologique de Béziers (1947-1971) (Fig. 2). Formé à l'archéologie, il avait rayonné par ses prospections dans l'ensemble du Biterrois et, par la fouille, il était intervenu sur plusieurs sites, comme en témoignent des contributions qui se trouvent sous son nom dans le *Bulletin de la Société archéologique de Béziers* ou ailleurs<sup>6</sup>. Mais c'est à l'occasion d'une cérémonie familiale qu'il avait été conduit dans le Minervois, où se trouve Paguignan, et qu'il avait repéré cette plaque spectaculaire dans ce hameau qui appartient actuellement à la commune d'Aigues-Vives (Hérault, canton d'Olonzac) (Fig. 1). Puis c'est en ce lieu qu'elle fut ensuite vraiment mise au jour, lorsqu'elle fut retirée à l'entrée de l'église<sup>7</sup>. Dégagee de sa position de remploi, elle fut transportée à son domicile de Colombiers, où elle se trouvait encore lorsqu'elle fut copiée et photographiée en 1983 dans le cadre du recensement des inscriptions antiques de Béziers, au sein du programme *ILN* qui vient d'être évoqué (Fig. 3 et Fig. 4). On pouvait penser qu'elle avait été récupérée dans l'ancienne église voisine.



**Fig. 2** - L'inscription dans la demeure de J. Gondard à Colombiers.  
(Photographie Centre Camille-Jullian, Philippe Foliot).



**Fig. 3** ~ Le site de découverte à Paguignan : l'ancienne église paroissiale St-Martin, où l'inscription servait de table d'autel.  
(Photographie de l'association Ménerbès, février 2020).

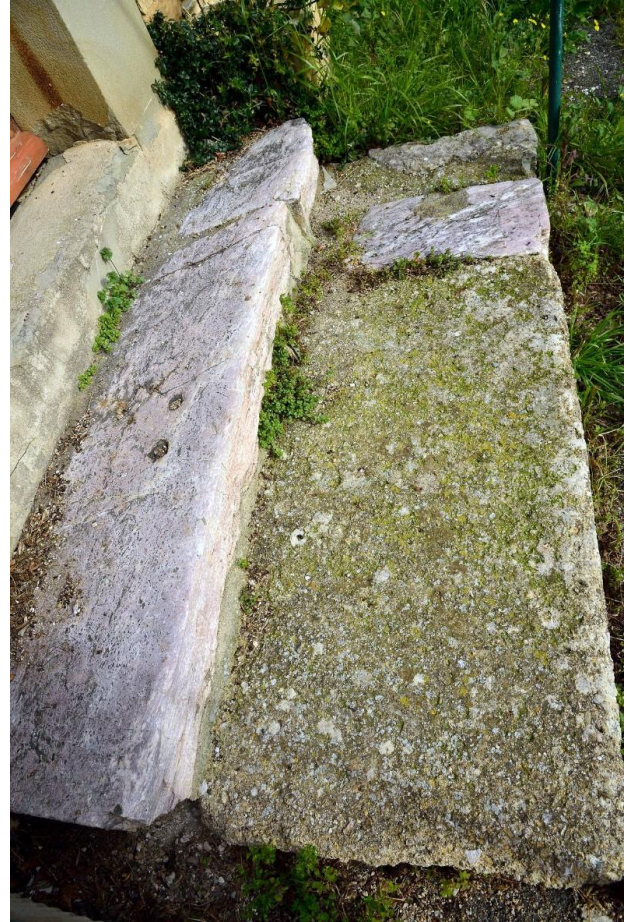


Voici la lettre de Joseph Gondard adressée à Jean Jannoray, alors professeur d'archéologie classique à la Faculté des Lettres de Montpellier et directeur de la XI<sup>e</sup> région archéologique (archives du Service régional de l'archéologie = SRA)<sup>8</sup> :

- « Colombiers le 4 juillet,
- « Je viens par le plus grand des hasards, de découvrir  
« une inscription sur une table de marbre que je crois  
« très intéressante. Il y a trois semaines j'allais assister  
« à la première communion d'une de mes nombreuses  
« petites cousines dans un hameau de la commune  
« d'Aigues-Vives : Paguignan. En entrant dans la petite  
« église j'étais intrigué par la forme inusitée d'une des  
« marches de l'escalier mesurant 1m 10 x 0,70. Je pen-  
« sais tout de suite à un autel roman semblable à celui  
« de Minerve distant seulement d'une douzaine de  
« kilomètres de notre petite église. J'avais présente à la  
« mémoire la théorie de l'Abbé Sigal<sup>9</sup> et ses contro-  
« verses parfois amusantes avec Coulouma<sup>10</sup>.
- « Je demandais donc à mon oncle et à mon cousin, avec  
« l'autorisation du curé, de retourner la pierre à la pre-  
« mière occasion. Avant hier je suis revenu sur les  
« lieux et j'ai eu la joie de voir l'inscription dont je  
« vous envoie une reproduction imparfaite car je dispo-  
« sais de peu de temps ; mais sitôt que j'aurai les photos  
« je vous en enverrai une épreuve.
- « Je pense que cette pierre a pu servir de table d'autel  
« car on remarque cinq croix gravées postérieurement  
« et assez grossièrement d'ailleurs. De plus, comme sur  
« l'autel de Minerve, on observe quelques graffiti que  
« je n'ai pas déchiffrés.
- « De plus l'inscription semble incomplète et la moulure  
« ne court que sur trois côtés.
- « Enfin j'ai demandé au maire de la commune la per-  
« mission d'enlever cette pierre et de la prendre.  
« J'espère ne pas rencontrer autant de difficultés que  
« nos confrères narbonnais pour le milliaire de Sigean<sup>11</sup>.
- « Je serais heureux d'avoir votre avis sur cette trou-  
« vaille et la traduction que vous proposeriez.
- « En attendant soyez assez aimable pour nous rappeler  
« au bon souvenir de Madame Jannoray et croyez, cher  
« Monsieur, à mes meilleurs sentiments.
- « Gondard
- « P.S. Je crois comprendre qu'il s'agit d'un C VIR  
« (= sévir !) et d'un duumvir, mais je ne vois pas  
« très bien à quoi se rapporte les deux lettres RI.  
« Devant le temple d'Auguste faut-il penser que  
« CERIALI est un nom propre et que ce personnage  
« était aussi tribun militaire ? Peut-être trouverons-  
« nous l'autre partie de l'inscription au Musée de  
« Narbonne ».

Sont annexés à la lettre, dans le dossier conservé au Service régional de l'archéologie (Montpellier), un dessin reproduisant le support épigraphique et le texte, ainsi qu'une photocopie de la reproduction qui fut publiée dans

le *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers* (= BSAB). Ce n'est qu'après la visite à Colombiers en 1983 que, signalée à Claude Lapeyre, l'inscription suscita son intérêt. Celle-ci la fit transporter à Béziers et l'intégra au projet muséographique déjà bien avancé. C'est peut-être pour cette raison qu'elle n'a pas été insérée dans le groupe des inscriptions proprement biterroises et qu'elle vit à part. Mais il convient d'aller plus loin.



**Fig. 4** - Le site de découverte à Paguignan : l'église paroissiale St-Martin, où l'inscription avait été remployée comme seuil d'entrée. (Photographie de l'association Ménerbès, février 2020).

## Une inscription peu connue

La présence de l'inscription dans l'exposition nîmoise, qui réunit des pièces essentielles sur le sujet traité, montre qu'elle ne mérite plus de rester dans le relatif anonymat qu'elle a connu jusqu'ici, car il s'est traduit par une faible visibilité bibliographique. En effet, l'inscription avait été plus signalée par une photo dans le *Bulletin de la société archéologique de Béziers*, 1951, pl. h-t, face à la p. 12, que véritablement présentée et commentée. Une brève note du secrétaire de la société, Raymond Ros, signalait en plus, à la p. 12, les circonstances de la découverte dans l'église du hameau de Paguignan (commune d'Aigues-Vives, 34) : mais c'était tout. Elle passa immédiatement dans l'*Année épigraphique*, qui en





donna le texte (AE, 1951, 62). C'est celui auquel on se réfère en général jusqu'à la publication de la *Carte archéologique de la Gaule*, qui la signale à Aigues-Vives, commune dans laquelle se trouve le hameau de Paguignan<sup>12</sup>. L'inscription apparaît dans les bases de données (EDCS), mais il arrive aussi qu'elle soit dupliquée, lorsque pour donner sa provenance on ne prête pas assez d'attention aux pièges de la topographie administrative, le hameau de Paguignan étant parfois donné comme lieu de référence, mais d'autre fois référence étant faite à la commune d'Aigues-Vives.

On peut se demander si la localisation initiale et la localisation actuelle n'ont pas joué doublement en défaveur de sa connaissance, car elles détachaient l'une comme l'autre cette inscription du contexte audois en général et du contexte narbonnais en particulier, montrant les difficultés qui résultent parfois des discordances entre les réalités de la géographie administrative de l'époque romaine et celles des temps plus récents ou contemporains. En effet la région du Minervoïis où se trouve Aigues-Vives appartenait pleinement au territoire de la colonie de Narbonne, alors qu'elle est incluse dans le département de l'Hérault depuis sa création au début de l'époque révolutionnaire, lorsque l'Assemblée constituante redessina une nouvelle carte administrative en 1790. Il ne faut pas oublier que les contours donnés à ce département, dans sa partie occidentale, visaient en particulier à affaiblir l'assise de l'ancien archidiocèse de Narbonne. Le Minervoïis était rattaché à l'archevêché de Narbonne, avant les découpages qui se produisirent en 1318 et qui conduisirent alors à configurer le diocèse de Saint-Pons<sup>13</sup>. On retrouvait alors, au moins en partie, le territoire qui avait été celui des Rutènes dits « provinciaux » par César, et qui étaient restés en Narbonnaise à l'époque impériale romaine<sup>14</sup> (Fig. 5)



Fig. 5 - Le Minervoïis à l'intérieur du territoire narbonnais (d'après Gayraud, Michel, *op. cit.*, p. 325, fig. 53).

L'appartenance du document au contexte narbonnais, à ses origines, sans même envisager un transport de

l'inscription depuis la ville elle-même<sup>15</sup>, a donc été quelque peu masquée. Le parcours qui ensuite l'orienta vers Béziers a aussi empêché de lui donner tout le relief qu'elle méritait. L'exposition récente, à Nîmes, tente de lui rendre tout ceci, car la carrière municipale de ce notable narbonnais, même incomplète, est riche d'enseignements sur les premiers temps de la célébration du culte qu'Auguste reçut postérieurement à sa mort en 14 de n. è. Le texte mentionne explicitement, dans la partie conservée, un temple d'Auguste divinisé, ce qui signale l'attribution d'un espace religieux spécifique au cœur de la colonie romaine de Narbonne. Le document remarquable qu'est cette inscription du territoire narbonnais, tel qu'on le définissait à l'époque romaine, est ainsi dégagé du relatif désintérêt, voire de l'oubli, dans lequel il se trouvait plongé. On relèvera aussi qu'il n'est pas mentionné dans quelques travaux importants relatifs au culte impérial<sup>16</sup>.

### Les difficultés de l'explication de texte : un document funéraire

Il reste à donner, dans tous leurs détails, les éléments d'explication qui justifient amplement cette avancée jusqu'au premier plan, plus même que n'en fournit la notice dans le catalogue d'exposition. Il resterait même à donner, également dans tous leurs détails, les éléments qui renseignent sur d'autres étapes de la « vie » du support matériel au-delà de l'époque romaine, lorsque l'immense inscription avait été taillée pour devenir table d'autel dans un édifice du culte chrétien. Nous ne le ferons pas ici. Sur le premier point, une fois qu'on aura renvoyé à la notice qui se trouve dans le catalogue, on ajoutera une description soignée de cette plaque incomplète, et en abordant la reconstitution du texte gravé, on précisera les intérêts qu'elle présente pour la période romaine : une étude plus détaillée s'y consacre<sup>17</sup>. Sur le second, on invitera à attendre la parution d'un travail complémentaire, qu'une collègue spécialiste du haut Moyen Age apportera, le moment venu, dans une publication.

Il convient en effet de prendre la mesure de l'originalité de l'inscription à partir de son aspect externe. Les dimensions actuelles ne correspondent pas à l'état initial. Mais à partir des restitutions les plus vraisemblables, on estimera que l'on ne disposerait que d'un quart de l'ensemble. On pourrait donc envisager que les dimensions seraient les suivantes en tenant compte des bordures délimitant le champ épigraphique : en largeur (restituée) à peine un peu plus de 280 cm., en hauteur (inchangée) 143,5 cm. On peut en conséquence envisager l'ampleur initiale de cette plaque taillée dans un matériau de grande qualité, du marbre, et l'importance pondérale du support dans l'état initial, avec une forme oblongue, caractéristique des inscriptions apposées sur la façade d'un édifice (Fig. 6).





Fig. 6 - L'inscription au Musée du Biterrois.  
(Photographie Musée du Biterrois).

On lit :

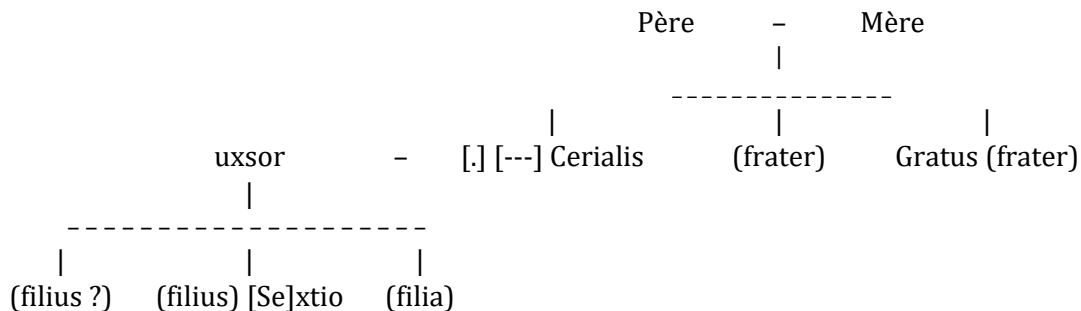
[---] PATRIS  
 [---] MATRIS  
 [---] SE]XTIONIS  
 [---] vac FILIAE  
 [---] vac GRATI  
 [---] CERALI  
 [---] pro II] VIR ET II VIR Q  
 [---] curato] RI TEMPLI DIVI AV[G]  
 [---] PRIMO TRIB MIL LE[G ---]  
 [---] VXSORI

Dimensions (en cm) – Hauteur : 143, 5 ; Largeur (res-  
 tante) : 77 ; épaisseur : 12, 5. La moulure qui bordait  
 l'inscription sur tous ses côtés mesurait : en haut et en bas  
 11, 2 ; sur le côté gauche 10, 7 cm.

La hauteur des lettres est variable, selon les lignes, mais elle permet d'isoler deux parties dans le texte, à partir de la rupture qu'introduit la ligne 6, où brusquement la hauteur des lettres s'accroît, puis, tout aussi rapidement se réduit dès la ligne suivante. Ces parties correspondent respectivement aux lignes 1-5, puis aux lignes 6 à 10, avec un sous-ensemble aux lignes 7 à 9, qui se rattache à la ligne 6. Ligne 1 : 10, 9 ; ligne 2 : 10,5 ; ligne 3 : 9,3 ; ligne 4 : 9,4 ; ligne 5 : 8,9 ; ligne 6 : de 11,5 à 12 ; ligne 7 : 6,6 ; ligne 8 : 5,2 (I : 5,6) ; ligne 9 : 4,5 (T : 5,4) ; ligne 10 : 10,2.

Il est aussi indispensable de dégager le sens d'ensemble. Les cinq premières lignes se ressemblent, car elles se terminaient toutes par des termes évoquant les relations familiale ou par des éléments de dénomination (des *cognomina* ou surnoms de personnes), les uns comme les autres au génitif, ce qui fait penser qu'il s'agirait peut-être d'un rappel mémoriel concernant des proches du principal personnage, celui qui fit graver la plaque et peut-être aussi édifier le monument funéraire imposant sur lequel celle-ci fut insérée : « À la mémoire de [---] son père, de [---] sa mère, de [---] Sextio, son [---], de [---] sa fille, [--- de] Gratus ». On n'a aucune peine à comprendre immédiatement l'organisation de cette séquence, sauf la qualité du dernier personnage qui est mentionné, *Gratus* : c'est par hypothèse, mais vraisemblable, que l'on supposera qu'il s'agissait d'un frère du personnage principal<sup>18</sup>. On peut même aussi envisager que *Sextio*, mentionné un peu plus haut, n'était pas le seul garçon issu du fondateur de ce grand monument.

Ce dernier et son épouse viennent ensuite, mais ils sont cités au datif, car ils ont décidé pour eux-mêmes de leur ensevelissement (au moins le premier, le père de famille) et du contenu de l'inscription qui rappellerait leur existence : « ... [et pour ---] Cerialis [--- et pour ---] son épouse ». En somme, les deux derniers personnages cités ont décidé de l'organisation de la sépulture pour eux-mêmes de leur vivant et pour une série de personnes qui, vraisemblablement, étaient déjà décédées, ce qui donne à leur action un réel contenu mémoriel. C'est pour cette raison qu'en caractères d'un peu plus grande taille, la dénomination de Cerialis devait barrer de tout son long la ligne 6, sans qu'un autre mot n'y apparaisse : *praenomen*, gentilice, filiation vraisemblablement, tribu peut-être aussi, et enfin, lisible de nos jours sur la partie sub-



PATRIS  
MATRIS  
SE]XTIONIS  
vac FILIAE  
vac GRATI  
CERIALI

AEDILI C•I•P•N•M PONTIFICI PRAEFECTO PRO II]VIR ET II VIR Q  
II]VIR QVINQVENNALI FLAMINI ROMAE ET DIVI AVG CVRATO]RI TEMPLI DIVI AV[G]  
[-----FLAMINI GERMANICI ITEM DRVSI CAES] PRIMO TRIB MIL LE[G--]I

V X S O R I

- l. 7 : [*aedili c(olonia) I(ulia) P(aterna) N(arbone) M(artio), pontifici (ou auguri) praefecto pro (duo)]vir(o) et (duo)vir(o), q(uaestori),*  
l. 8 : [*II]vir(o) quinquennali, flamini Romae et Divi Aug. (ou Augusti), curato]ri templi divi Aug(usti),*  
l. 9 : [*flamini Germanici Caesaris, flamini Drusi Caesaris in colonia sua] primo, trib(uno) mil(itum) le[g(ionis) II] I (ou le[g(ionis) III]I)*  
ou [*flamini Germanici item Drusi Caes(arum) in colonia sua]primo, trib(uno) mil(itum) le[g(ionis) III]I I (ou le[g(ionis) III]I)*  
ou [*praefecto fabrum, flamini Germanici item Drusi Caesarum] primo, trib(uno) mil(itum) le[g(ionis) III]I (ou le[g(ionis) III]I)*

Fig. 7 - La proposition de restitution des lignes 7-9.

sistante, *cognomen*. Au-dessus, c'était un ensemble de proches, appartenant à la génération précédente et à la génération suivante qui était ainsi réuni, le seul inconnu dont il s'impose de rétablir par déduction le lien avec le défunt étant *Gratus*, cité à la ligne 5. Mais il est bien vraisemblable, selon les parallèles dont on dispose, qu'il appartenait à la génération du fondateur et de son épouse, et qu'il entraînait dans la fratrie du personnage principal. Sur ce point on se séparera fermement des commentaires récents qui accompagnent la présentation de l'inscription dans le recueil des inscriptions latines de Narbonne, mentionné plus haut. On présentera ainsi les données qui se dégagent sur la structuration de cette famille sur trois générations, *Cerialis* pouvant être déjà présenté comme le personnage essentiel pour la structuration du texte et pour son interprétation :

L'inscription signale donc une des intentions du responsable de sa rédaction : mettre en évidence une famille, étaler sa mémoire pour mieux signaler son importance. Mais, ceci dit, il convient de s'intéresser aux lignes 7-9 qui apportent de nombreuses données sur le parcours du personnage principal dans la vie publique de la colonie de Narbonne : une carrière de notable, appartenant à l'ordre équestre, comme l'indique, à la fin de la ligne 9, l'accomplissement du service militaire qu'étaient habitués à accomplir les chevaliers romains, lorsqu'ils devaient exercer le rôle de tribun d'une légion.

## Les étapes de la carrière d'un notable du premier rang

Les lacunes du texte sont importantes, mais ce qu'il en reste permet avec une grande fermeté de restituer la ligne 7, puis, en conséquence, d'envisager avec assez de vrai-

semblance le contenu des lignes 8 et 9<sup>19</sup>. Voici les résultats que l'on va commenter (Fig. 7). Ils permettent, à l'occasion, d'aller plus avant que ne le font les commentaires de l'ouvrage collectif sur les inscriptions de Narbonne.

On proposera, sans tenir compte des abréviations possibles ou des raccourcissements de certains titres, la restitution suivante : [*aedili C.I.P.N.M., auguri (ou pontifici), praefecto pro (duo)] vir(o) et (duo) vir(o) q(uaestori)*. Soit 11 lettres conservées pour 31/34 à restituer au maximum. On parvient ainsi jusqu'à la lettre Q qui ne correspond pas nécessairement à l'indication du duumvirat quinquennal, mais plutôt à l'exercice de la questure, dont l'obtention aurait été renouvelée<sup>20</sup>. Le sens d'ensemble se dégage bien. La carrière qui apparaît donne le parcours d'un personnage de premier plan dans la colonie de Narbonne : édile de la colonie *I(ulia) P(aterna) N(arbo) M(artius)*, et, un peu plus loin, la charge de préfet remplaçant les duumvirs, puis le duumvirat, c'est-à-dire la charge la plus relevée au sein des magistratures locales. Dans l'intervalle s'était glissé un sacerdoce : l'augurat ou le pontificat. Ce qui suit dans le texte gravé, mais qui nous échappe à présent, concerne donc, pour un notable, des responsabilités qui étaient attribuées en raison de l'appartenance à un groupe très resserré au sein de l'élite dirigeante. Dans ce contexte, les prolongements de carrière s'exprimaient le plus souvent par des formulations singulières, dont l'originalité est évidente, ce qui ne facilite pas les restitutions : les parallèles s'amenuisent, et parfois c'est au loin qu'il faut rechercher les éléments de comparaison. Néanmoins, les restes de cette ligne 7 et les restitutions envisageables avec un fort degré de vraisemblance permettent d'envisager d'abord les dimensions de la plaque à l'origine, et ensuite d'apprécier la validité des hypothèses de restitution pour les deux lignes suivantes.



Les prolongements naturels de la carrière municipale orientent vers les responsabilités politico-religieuses du culte impérial, d'autant qu'à la fin de la ligne 8 la fonction dont subsiste la citation, la charge de travaux publics dans cette sphère de la vie de la cité, devrait impliquer l'exercice préalable des responsabilités les plus élevées en ce domaine, c'est-à-dire le flaminat du culte de Rome et d'Auguste, aboutissement normal d'une carrière de notable.

On aurait donc pu écrire ensuite à la ligne 8 : *[Ilvir(o) quinquennali, flamini Romae et Divi Aug., curato]ri templi divi Aug(usti)*, soit 44 lettres à restituer – peut-être un peu moins – pour 15 lettres conservées. Les restitutions, vraisemblables, correspondaient aux dernières étapes de la carrière d'un notable de tout premier plan, assumant, quand il avait atteint une situation de prééminence dans sa cité, la prise en charge de l'édification du temple d'Auguste divinisé. C'était une mission définie par la communauté qui, par ses caractéristiques, se plaçait en dehors du contexte des magistratures<sup>21</sup>, comme on le constate aussi en Italie à la même époque<sup>22</sup>. Elle impliquait de la part du personnage une activité de gestion, un engagement conçu comme nécessaire – c'est-à-dire un *officium* –, et vraisemblablement la possibilité de fournir des garanties pécuniaires justifiées par sa situation de fortune, puisque, selon toute vraisemblance, il avait à gérer des sommes engagées par la collectivité pour construire l'édifice<sup>23</sup>. Seul, un personnage de premier plan pouvait paraître capable de relever ce défi : la dignité acquise imposait de se soumettre à cette obligation, d'autant qu'il s'agissait d'honorer Auguste, après sa mort, et de montrer que Narbonne ne restait pas en retrait des nombreuses cités d'Italie ou des provinces soucieuses de commémorer brillamment le personnage qui pendant de longues décennies avait marqué de son empreinte la vie politique de l'Italie et des provinces.

L'élément important qui apparaît à cette ligne, et qui fait un des intérêts de l'inscription, est l'attestation de la construction d'un temple d'Auguste divinisé dans la capitale de la Narbonnaise, bien antérieurement au sanctuaire du culte provincial qui fut établi à partir de l'époque flavienne aux marges de l'agglomération. Cet édifice religieux aurait été édifié très tôt, en conséquence de l'émotion qui se propagea en 14 de n. è. à la mort du fondateur du principat. Elle s'exprima dans de nombreuses cités et, dans la province voisine d'Espagne citérieure, elle aboutit à Tarragone, la capitale, mais peut-être dans un contexte institutionnel différent, à une décision comparable, connue par Tacite (*Annales*, I, 77 : « Aux provinciaux d'Espagne qui en faisaient demande, on accorda qu'un temple soit élevé à Auguste dans la colonie de Tarragone, et ceci fut donné en exemple à toutes les provinces »)<sup>24</sup>. Si, comme il semble vraisemblable, la colonie de Narbonne, capitale provinciale, avait suivi l'exemple provenant de la capitale de la province la plus voisine au sud des Pyrénées, on disposerait d'un repère chronologique important pour mettre en ordre le déroulement de la carrière de ce notable : elle se déroula à la fin du I<sup>er</sup> s. av. n. è. et dans les premières décennies du I<sup>er</sup> s. de n. è.

C'est pourquoi il importe de donner au document toute sa place, dans la réflexion sur les divers sanctuaires qui, à Narbonne, furent édifiés en vue de mettre en valeur Auguste et ses successeurs. Le temple dédié à Auguste après sa mort était peut-être le premier édifice, alors qu'auparavant le culte, liant la déesse Rome et le prince vivant, s'exprimait dans un contexte un peu différent : un autel aurait suffi, mais il était entouré d'autres offrandes remarquables et d'autres autels significatifs de l'exaltation de l'œuvre augustéenne (la Paix, la Puissance divine qui s'exprime). C'est l'entretien de ce temple qui suscita, un peu plus tard, d'autres travaux, envisagés dans le cadre plus large de la province, comme l'indique une inscription provenant du territoire de la colonie d'Arles, à Cuers. Elle a le mérite de se rapporter à un notable de très haut rang, ici arlésien, et comparable à *Cerialis*. Quant à ce dernier, il aurait pu prolonger sa carrière par d'autres responsabilités dans la colonie de Narbonne, notamment en devenant le flamine d'autres membres de la famille impériale, ayant reçu des honneurs divins après leur mort, tels Drusus et Germanicus sous le principat de Tibère (14-37), comme ce fut le cas à Nîmes et à Vienne. Mais c'est la partie la plus conjecturale de la restitution du texte.

## Un notable en son domaine.

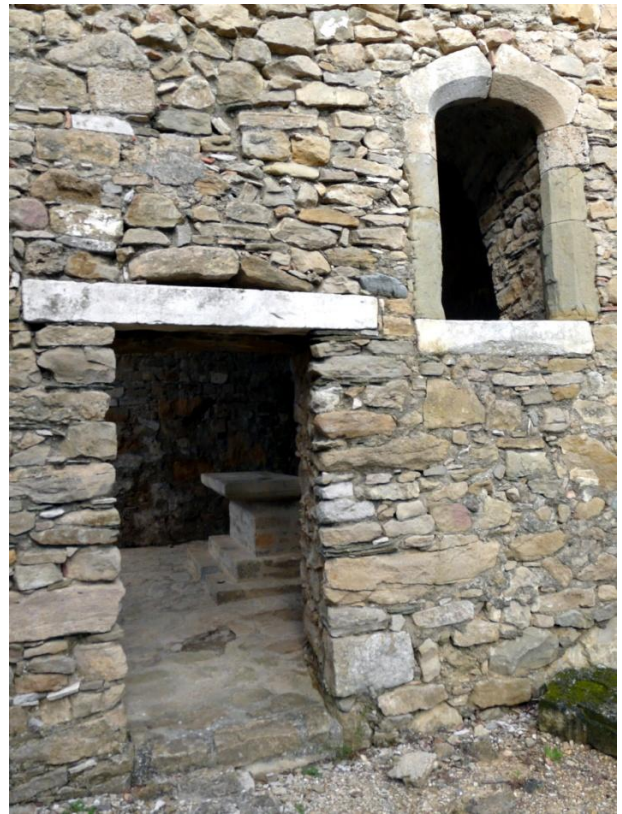
Ainsi, ce qui avait été écrit sur le marbre concernait un personnage appartenant à l'élite sociale de la colonie de Narbonne<sup>25</sup>. Mais on se trouvait aussi sur le territoire de la colonie, là où se trouvait la demeure familiale et les biens fonciers qui en dépendaient. On ne doit pas exclure cette interprétation, même si l'on a envisagé que la plaque de marbre aurait été transférée de Narbonne comme don d'un archevêque à la paroisse locale<sup>26</sup>. Même si des exemples d'une telle bienfaisance existent, l'hypothèse ne doit pas être reprise d'une manière automatique ou systématique. On ne doit pas omettre les preuves, multiples, du rapport étroit entre les notables et leurs domaines ruraux, y compris pour y fixer le culte funéraire ancestral. L'épigraphie et l'archéologie apportent leur concours, bien mis en lumière en Gaule méridionale par les travaux, demeurés classiques, d'Y. Burnand dans le territoire rural de la cité d'Aix-en-Provence<sup>27</sup>, puis par les réflexions plus larges de P.-A. Février<sup>28</sup>. La mise au jour de traces de mausolées ruraux, par les fouilles archéologiques, est venue, souvent, enrichir la documentation. Des exemples provenant de la voisine colonie romaine de Béziers viennent le montrer aussi avec suffisamment d'exemples, soit par la découverte d'inscriptions funéraires de notables à la campagne, soit par l'association d'une inscription avec une zone funéraire dans un contexte rural.

Tout à proximité d'Aigues-Vives, on a depuis longtemps attiré l'attention sur l'inscription de Cruzy, qui fait connaître un notable de la colonie de Béziers<sup>29</sup>. On a considéré à bon droit que ce témoignage permettait de suggérer que l'on était encore dans le territoire de Bé-



ziers et non de Narbonne. Plus important encore, dans cette perspective, parce qu'ont été associés, dans le contexte domanial, un espace funéraire et une inscription qui signalait la sépulture d'un personnage de premier plan, l'exemple qui provient des fouilles du site dit de « l'aire d'autoroute de Valros » (34), où est apparue l'épithaphe d'une flaminique de la colonie de Béziers<sup>30</sup>. Mais aussi, ramenant à proximité d'Aigues-Vives et de Paguignan, il faut tenir compte des restes d'une tour, dans la campagne, à Olonzac : une construction pleine, formant une sorte de piédestal majestueux. On a envisagé qu'il s'agirait du témoin d'un mausolée de l'époque romaine<sup>31</sup>.

Dans le cas de l'inscription de Paguignan l'ampleur des dimensions de la partie conservée fait envisager l'existence d'un mausolée de grandes proportions. Peut-être se trouve-t-il des éléments de construction dans quelques restes ou emplois qui se perçoivent dans les murs et dans les structures de l'ancienne chapelle ou de celle qui plus récemment la remplaça (Fig. 8). Le nom du hameau, qui demeura longtemps paroisse, plaide pour l'existence d'un rapport entre le lieu et un domaine antique, car le toponyme terminé en -an (= -*anum*) est caractéristique. La position de l'habitat, dans la vallée de la Cessière, est aussi remarquable, car il se trouve sur un trajet qui, orienté vers l'oppidum de Saint-Vincent<sup>32</sup>, se prolongeait en direction du Saint-Ponais, c'est-à-dire en direction du pays des Rutènes. Tels sont les éléments du dossier. Surtout sont notables les enseignements qu'apporte cette inscription gravée sur un matériau de la plus grande qualité. Repris et reconsidérés, ils conduisent à mettre davantage en lumière ce document qu'abrite et expose le Musée du Biterrois, et à envisager sur de nouveaux fondements les premiers temps du culte impérial dans la colonie de Narbonne, capitale provinciale.



**Fig. 8** - Emplois anciens dans la construction de l'ancienne église paroissiale. (Photographie de l'association Ménerbès, février 2020).

#### Abréviations :

*CIL* : *Corpus inscriptionum Latinarum*, XII, Berlin, 1888.

*HGL* : *Histoire de Languedoc*, XV, Toulouse, 1892.

*ILN* : *Inscriptions latines de Narbonnaise*, Paris (en cours de publication)



## BIBLIOGRAPHIE

**AGUSTA-BOULAROT, CHRISTOL, GOMEZ, 2009** : AGUSTA-BOULAROT (Sandrine), CHRISTOL (Michel), GOMEZ (Élian), Découverte de blocs architecturaux et d'inscriptions d'époque romaine à Béziers, in *Epigraphica*, 61, 2009, p. 438-457.

**AGUSTA-BOULAROT, COURRIER 2021** : AGUSTA-BOULAROT (Sandrine) COURRIER (Cyril) dir., *Inscriptions Latines de Narbonnaise. IX.1. Narbonne*, Paris ; Éditions du CNRS, 2021.

**BRUN, GASCOU 1999** : BRUN (Jean-Pierre), GASCOU (Jacques), Un grand-prêtre du culte impérial de la province de Narbonnaise, in *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 125, 1999, p. 261-269.

**BURNAND 1975** : BURNAND (Yves), *Domitii Aquenses. Une famille de chevaliers romains de la région*

*d'Aix-en-Provence, Mausolée et domaine*, Paris ; De Boccard, 1975.

**BURNAND 2007** : BURNAND (Yves), *Primores Galliarum : sénateurs et chevaliers romains originaires de la Gaule, de la fin de la République au III<sup>e</sup> siècle, III. Étude sociale. 1. Les racines*, Bruxelles ; Éd. Latomus, 2007.

**BURNAND 2008** : BURNAND (Yves), *Primores Galliarum : sénateurs et chevaliers romains originaires de la Gaule, de la fin de la République au III<sup>e</sup> siècle, III. Étude sociale. 2. Les horizons de la vie*, Bruxelles ; Éd. Latomus, 2008.

**CAMPARDOU 1949** : CAMPARDOU (Joseph), Un milliaire de Cneus Domitius Imperator découvert à Treilles (Aude), in *Gallia*, 7, 1949, p. 195-205.



**CHRISTOL 1998** : CHRISTOL (Michel), Cités et territoires autour de Béziers à l'époque romaine, in CLAVEL-LÉVÊQUE (Monique) éd., *Cité et territoire, II (colloque européen, Béziers, 24-26 octobre 1997)*, Paris ; Les Belles-Lettres, 1998, p. 209-222.

**CHRISTOL 2003** : CHRISTOL (Michel), Le patrimoine des notables en Gaule méridionale. Aspects et limites de l'épigraphie, in *Histoire et sociétés rurales*, 19, 2003, p. 133-150.

**CHRISTOL 2010** : CHRISTOL (Michel), L'épithaphe d'une flaminiqne dans le territoire de la colonie romaine de Béziers : le rappel de l'hommage public, in *RAN*, 43, 2010, p. 25-38.

**CHRISTOL 2021** : CHRISTOL (Michel), Le monument funéraire d'un notable narbonnais : la mémoire familiale et une carrière d'exception. À propos d'une inscription de Paguignan (Aigues-Vives, Hérault), in *Journal des Savants*, juillet-décembre 2021, p. 203-229.

**CLAVEL 1970** : CLAVEL (Monique), *Béziers et son territoire dans l'Antiquité*, Paris ; Les Belles-Lettres, 1970.

**DE VISSCHER 1963** : DE VISSCHER (Fernand), *Le droit des tombeaux romains*, Milan ; Giuffrè, 1963.

**DELLONG 2002** : DELLONG (Éric) dir., avec la collaboration de MOULIS (Dominique) et de FARRÉ (Josy), *Narbonne et le Narbonnais 11/1 (Carte archéologique de la Gaule)*, Paris ; Maison des sciences de l'Homme, 2002.

**DEMOUGEOT 1968** : DEMOUGEOT (Émilienne), Remarques sur les débuts du culte impérial en Narbonnaise, in *Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, XL<sup>e</sup> congrès (Orange, 1968), Provence Historique*, 18 (71), 1968, p. 39-65.

**DEMOUGIN 1988** : DEMOUGIN (Ségoène), *L'ordre équestre sous les Julio-Claudiens*, Rome ; École française, 1988 (Collection de l'EFR 125).

**DEMOUGIN 1992** : DEMOUGIN (Ségoène), *Prosopographie des chevaliers romains julio-claudiens*, Rome ; École française, 1992 (Collection de l'EFR 153).

**DUVAL 1951** : DUVAL (Paul-Marie), À propos d'un milliaire de Cneus Domitius Ahenobarbus Imperator découvert dans l'Aude en 1949, in *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 95, 1951, p. 161-166.

**FÉVRIER 1981** : FÉVRIER (Paul-Albert), Villes et campagnes sous le Haut-Empire, in *Ktèma*, 6, 1981, p. 359-372.

**FISHWICK 1987** : FISHWICK (Duncan), The Provincial Cult of Gallia Narbonensis : Three Temples at Narbo, in *The Imperial Cult in the Latin West. Studies in the Ruler Cult of the Western Provinces of the Roman Empire*, I, 2, Leyde/New York/Cologne ; Brill, 1987, p. 243-254.

**FISHWICK 2002** : FISHWICK (Duncan), *The Imperial Cult in the Latin West. Studies in the Ruler Cult of the Western Provinces of the Roman Empire*, III, 2. *The Provincial Priesthood*, Leyde/Boston/Cologne ; Brill, 2002, p. 163-172.

**GALLET de SANTERRE 1959** : GALLET de SANTERRE (Hubert), Jean Jannoray (1909-1958), in *Gallia*, 17, 1959, p. 1-3.

**GAYRAUD 1969** : GAYRAUD (Michel), Temple municipal et temple provincial du culte impérial à Narbonne », in *Revue d'Études Ligures*, 35, p. 1-3, 1969 (*Hommage à Fernand Benoît*) ; Bordighera, 1973, III, p. 304-316.

**GAYRAUD 1971** : GAYRAUD (Michel), Diocèse de Saint-Pons et cité antique de Narbonne, in *XLIII<sup>e</sup> congrès de la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon (FHLMR) (Béziers, 1970)*, Montpellier, 1971, p. 41-50.

**GAYRAUD 1981** : GAYRAUD (Michel), *Narbonne antique, des origines à la fin du III<sup>e</sup> siècle*, Paris ; De Boccard, 1981.

**GIRY 2004** : GIRY (Joseph), *Le Biterrois-Narbonnais de la préhistoire à nos jours*, Octon ; Esméralda éditions, 2004.

**GONDARD 1949a** : GONDARD (Joseph), Aumes Pioch Balat, *BSAB*, 4<sup>e</sup> s., 15, 1949, p. 22-27.

**GONDARD 1949b** : GONDARD (Joseph), Les fouilles de la Cathédrale St-Nazaire, *BSAB*, 4<sup>e</sup> s., 1949, p. 28-34.

**GONDARD 1951** : GONDARD (Joseph), Arènes ou théâtre antique, *BSAB.*, 4<sup>e</sup> s., 21, 1951, p. 35-38.

**GONDARD 1957** : GONDARD (Joseph), Les dernières fouilles autour de la Cathédrale St-Nazaire, *BSAB*, 4<sup>e</sup> s., 23, 1957, p. 5-16.

**GONDARD 1959** : GONDARD (Joseph), Chronique archéologique, *BSAB*, 4<sup>e</sup> s. 25, 1959, p. 33, avec pl. 3.

**GONDARD 1969** : GONDARD (Joseph), L'abbaye de Fontcaude d'après les documents de Paul Rey, *BSAB.*, 5<sup>e</sup> s., 1969, p. 5-56.

**GRANINO CECERE 2017** : GRANINO CECERE (Maria Grazia) dir., *Le curae cittadine nell'Italia romana (Atti del Convegno, Siena 18-19 aprile 206)*, Rome ; Quasar, 2017.

**GRELLE 1999** : GRELLE (Francesco), *Munera civilia e le finanze cittadine*, in *Il capitolo delle entrate nelle finanze municipali in Occidente ed in Oriente. Actes de la Xe Rencontre franco-italienne sur l'épigraphie du monde romain (Rome 27-29 mai 1996)*, Rome ; École française, 1999, p. 136-153.

**GUY, FOREST, GIRARD, OLMER, SANCHEZ 2010** : GUY (Max), FOREST (Véronique), GIRARD (Béatrice), OLMER (Fabienne), SANCHEZ (Corinne), Le Pech Saint-Vincent (commune d'Aigues-Vives, Hérault) : un site de hauteur du I<sup>er</sup> s. av. n. è. en bordure du territoire rutène, in *Època de canvis als inicis de la romanització*, Gérone, Universitat de Girona, 2010, p. 221-246.



**JANNORAY 1951** : JANNORAY (Jean), Louis Sigal (1877-1945), *Revue archéologique*, 37, 1951, p. 199-203.

**JUNG, BEL 2017** : JUNG (Cécile), BEL (Valérie) dir., *Un espace rural antique dans le territoire de la cité de Béziers*, Montpellier ; 2017 (RAN supplément 45).

**LAMBERT 2021** : LAMBERT (Manuela) dir., *L'empereur romain, un mortel parmi les dieux*, Nîmes ; Ville de Nîmes, 2021.

**LAPEYRE 1980, 197-210** : LAPEYRE (Claude), Matériel de la nécropole protohistorique de la Méjarié à Sauvian, Hérault », *RAN*, 13, 1980, p. 197-210.

**LUGAND, BERMOND 2001** : LUGAND (Marc), BERMOND (Iouri) dir., *Agde et le Bassin de Thau 34/2 (Carte archéologique de la Gaule)*, Paris ; Maison des Sciences de l'Homme, 2001.

**UGOLINI, OLIVE 2012** : UGOLINI (Daniela), OLIVE (Christian) dir. (avec la collaboration de GOMEZ, Élian), *Béziers 34/4 (Carte archéologique de la Gaule)*, Paris ; Maison des sciences de l'Homme, 2012.

**UGOLINI, OLIVE 2013** : UGOLINI (Daniela), OLIVE (Christian) dir., *Le Biterrois 34/5 (Carte archéologique de la Gaule)*, Paris ; Maison des sciences de l'Homme, 2013.



## NOTES

1. En premier, un fascicule dans la collection « Dossiers de l'Archéologie » : *L'empereur romain, un mortel parmi les dieux*, n° 405, mai-juin 2021 ; surtout un remarquable catalogue, dirigé par Manuela Lambert, conservateur du patrimoine, commissaire de l'exposition : Lambert 2021. L'inscription a reçu une notice, rédigée par l'auteur de ces lignes : *ibid.*, 199, notice n° 92. Mais on ne saurait passer sous silence ni les portraits impériaux mis au jour à Béziers en 1844 et actuellement conservés au Musée St-Raymond de Toulouse (*ibid.*, 213, notices 116-117, dues à Pascal Capus), ni la remarquable table de mesures mise au jour au cœur de l'agglomération antique, à Murviel-lès-Montpellier, offerte par un édile à l'Équité Auguste (*ibid.*, 193, notice 83, due à Patrick Thollard). Il est agréable de remercier Marie Vallée-Roche et les membres de l'association « Ménerbès » qui ont grandement facilité les visites et la récolte des illustrations à Paguignan même. Christophe Pellecuer a facilité l'obtention de documents archivés au Service régional de l'archéologie (SRA) à Montpellier. Marie-Jeanne Ouriachi, maître de conférences à l'Université de Nice a réalisé toute la cartographie. Voici peu de temps, le classement d'archives au Musée du Biterrois a permis de retrouver le petit dossier relatif à l'entrée de l'inscription dans les collections, à l'initiative de Claude Lapeyre, qui dirigeait le projet de sa création (voir n. 2).
2. Le projet fut mis en place durant la municipalité Balmigère (1977-1983) par l'entremise d'Y. Sabah, comme adjoint au maire. Il fut piloté et développé, au moment où, en conséquence, s'établissait le Musée du Biterrois, par Claude Lapeyre, qui en devint conservateur en 1981 et jusqu'en 2001. Il se poursuivit durant la municipalité Fontès (1983-1989). Le musée fut inauguré le 3 février 1990, sous la municipalité Barrau (1989-1995).
3. À notre connaissance les dernières entrées seraient les inscriptions provenant de la fouille de l'îlot Maître-Gervais, conduite par Élian Gomez : Agusta-Boularot – Christol – Gomez 2009 (d'où *Année épigraphique* 2009, 844-847) ; cette étude a fourni les données qui se retrouvent dans Ugolini-Olive 2012, p. 181-182 avec fig. 131, p. 194-195, avec fig. 158-160.
4. Elle fut signalée par une photo de Joseph Gondard dans le *Bulletin de la Société archéologique de Béziers*, 1951 (voir ci-dessous). Il y avait, dans l'ancienne demeure de J. Gondard, une seconde inscription : Clavel 1970, p. 508, cf. 635, lui fait brièvement allusion. Le texte, qui méritait une lecture plus précise, a été repris, reproduit et rapidement commenté par M. Christol, dans Ugolini-Olive 2013, p. 194-195 : notice sur Colombiers, 07\* avec fig. 183.
5. Outre cette présentation, et celle qui a déjà été publiée dans le catalogue de l'exposition nîmoise (voir note 1), on citera une étude complète de la carrière publique du personnage dans le *Journal des Savants* (Christol 2021, p. 203-229), et une communication à la Société nationale des Antiquaires de France, portant plus particulièrement sur le temple d'Auguste divinisé à Narbonne, qui paraîtra ultérieurement. La publication de cette dernière étude tiendra compte de la parution récente d'un volume d'inscriptions latines de Narbonne, qui fait une place à l'inscription d'Aigues-Vives (Paguignan) : Agusta-Boularot – Courrier 2021, p. 847-851, n° 276. Bien des points étudiés ici n'ont pas été pris en considération ; quelques divergences d'interprétation seront aussi signalées.
6. Il a fouillé en particulier la nécropole protohistorique de La Méjarié à Sauvian : Lapeyre 1980, p. 197-210. Le *Bulletin de la Société archéologique de Béziers (BSAB)* contient des études relatives aux fouilles de plusieurs sites languedociens, ou bien qui portent sur divers sujets de caractère archéologique. Citons Gondard, 1949a, p. 22-27 ; 1949b, p. 28-34 ; 1951, p. 35-38 ; 1957, p. 5-16 ; 1959, p. 33, avec pl. 3 ; 1969, p. 5-56. Les sites se rapportant à Béziers et au Biterrois sont présentés dans Ugolini-Olive 2012 et 2013, ainsi que, pour certains, dans Lugand-Bermond 2001.
7. Elle est donc sommairement présentée par Giry 2004, p. 32-33 (dans la notice sur Aigues-Vives). La carte qui accompagne la notice permet de bien apprécier la position du hameau de Paguignan, dans la vallée de la Cessière, petit affluent de rive gauche de la Cesse (ici fig. 1).
8. Jean Jannoray (1909-1958) dirigea dès 1942 la circonscription archéologique de Languedoc-Roussillon. Il voua ses recherches à Ensérune, sa thèse de doctorat, soutenue en 1952 et publiée en 1955, s'intitulant *Ensérune, contribution à l'étude des civilisations préromaines de la Gaule méridionale*. Il disparut tragiquement en 1958, après avoir été élu à la Sorbonne : voir Gallet de Santerre 1959.
9. L'abbé Louis Sigal (1877-1945) est un des archéologues les plus actifs de la première moitié du XX<sup>e</sup> s., dont la bibliographie concerne Narbonne et le pays narbonnais : voir Jannoray 1951. On peut apprécier son rôle dans la connaissance de la ville antique puis chrétienne à l'aide de Gayraud 1981,



- passim*, ainsi que Dellong 2002, p. 32 et p. 70.
10. Joseph Coulouma (1890-1962), docteur en médecine, mais aussi archéologue de Béziers et du Biterrois, dont la bibliographie se trouve dans les ouvrages cités à la fin de la n. 3. Il fouilla notamment, outre différents sites urbains, à St-Thibéry (Cessero), à Bessan (La Monédière), à Magalas (Montfo). On peut appréhender la diversité de sa production scientifique grâce aux références qui sont réparties dans la bibliographie de Clavel 1970, p. 13-27.
  11. Autrement dit : milliaire de Treilles. Cette borne routière venait d'être mise au jour en septembre 1949, au Pont de Treilles, entre les « cabanes de Lapalme » et « le chemin qui va de Treilles vers Leucate et La Franqui », au franchissement du ruisseau dit « le Rieu de Treilles » : Campardou 1949, ainsi que Duval 1951 (d'où *Année épigraphique*, 1952, 38). Le milliaire fut immédiatement installé dans le musée du « Groupe archéologique cantonal » de Sigean ; il se trouve désormais dans l'entrée du musée de Narbonne (Narbo Via).
  12. Ugolini-Olive, Christian 2013, p. 103-104 avec fig. 25.
  13. Gayraud 1981, p. 324-329, avec la fig. 53. L'auteur avait traité plus en détail ce sujet dans Gayraud 1971, p. 41-50. Ces questions ont trouvé des échos récemment dans des contributions de M. Christol dans Ugolini-Olive 2013, p. 51-59, partic. p. 53-54, et de Michel Chalon, *ibid.*, p. 65-73, partic. p. 68-69 avec fig. 40.
  14. Sur ce prolongement du sujet, Christol 1998.
  15. Hypothèse de Gayraud 1981, p. 258 et 366. Curieusement, il ne semble pas que Chalon (voir n. 13) ait évoqué cette importante inscription.
  16. Il n'apparaît pas dans Burnand 1975, p. 58-59. De même, pas de citation dans Demougeot 1968, p. 62-63, lorsque sont évoqués les temples de Narbonne, ni dans l'importante étude qui a été récemment publiée sur un document tout aussi difficile d'interprétation, l'inscription de Cuers, dans le territoire d'Arles (*CIL*, XII, 392 = *AE*, 1999, 1016), qui sera évoquée ci-dessous (voir n. 24) : Brun-Gascou 1999. La publication récente, citée note 5, devrait toutefois donner un peu plus de visibilité au document, sans qu'on soit toutefois assuré que tous les sujets abordés dans le commentaire aient eu dans celui-ci un aboutissement satisfaisant.
  17. Christol 2021.
  18. On évoquera à cette occasion deux inscriptions. Une provient d'Aix-en-Provence (*CIL*, XII, 537 = *ILN* 3, Aix-en-Provence, 43) et met en scène C. Aemilius Vastus, un personnage qui sans avoir le même relief envisageait des perspectives comparables : *Sex(to) Aemilio Paullo, patri, / Aemiliae Quinti filiae) Regillae, matri, / Sex(to) Aemil(io) Paullino, fratri, T(ito) Aemil(io) Burro, fratri, / C(aius) Aemilius Vastus / suis*. Une autre provient de Narbonne : *CIL*, XII, 4363 = *HGL*, XV, 30 ; Dellong, Éric, *op. cit.*, p. 199, 1\* (Bastion St-Félix), inscription 1 : *[---] Gallo, aed(ili) frumenti c(uratori) / [---] aris, praef(ecto) fabrum, / [---] aed(ili) Aquis Iulis patri, / [---] ratri, Messiae M(arci) filiae) Quartae / [---] Vo]lt(inia) Senicioni aed(ili) frumenti) c(uratori) fratri*. Gayraud 1981, p. 152 et 366-367, qui a formulé une hypothèse très intéressante, en supposant que *Messia Quartae*, mêlée aux enfants, puisqu'elle était mentionnée entre deux frères, serait non la mère mais une sœur, appartenant donc à la génération des enfants (déjà Gayraud 1969, p. 314-315, ce qui permettait d'attribuer le gentilice *Messius* à cette famille d'origine aixoise). Dans la première inscription citée le possessif *suis* vient montrer qu'il s'agit de ce que l'on appelle un « tombeau de famille » : De Visscher 1963, p. 93-128.
  19. Les études sur la carrière de ce notable sont peu nombreuses : on citera d'abord Gayraud 1981, p. 258 et 326 ; Demougin 1992, p. 514-517, n° 617. Il faut tenir compte que les travaux d'Y. Burnand, qui restent très utiles, expriment parfois des points de vue divergents : ainsi le personnage est rattaché (à travers Paquignan : *sic !*), à la colonie de Béziers : Burnand 2007, p. 255-256 ; de même dans la liste des notables ayant accompli leur service militaire entre Néron et Domitien : Burnand 2008, p. 304. En revanche il est « narbonensis » (on doit penser à l'origine municipale) *ibid.*, 270 et 289.
  20. Hypothèse retenue par Demougin 1992, p. 516.
  21. Gayraud 1981, p. 258, 326, 332, 339, 366 (pour la restitution), mais son interprétation qui évoque une simple mission d'entretien (*ibid.*, p. 258) paraît restrictive. Elle impliquerait aussi une datation plus tardive, sans remettre en cause l'existence du temple lui-même.
  22. Granino Cecere 2017, *passim*.
  23. Grelle 1999, p. 136-153.
  24. L'entretien du temple de Narbonne aurait entraîné, un peu plus tard, d'autres travaux, envisagés dans le cadre plus large de la province, comme l'indique une inscription provenant du territoire de la colonie d'Arles (*CIL*, XII, 392) : voir l'article de Brun-Gascou 1999 (d'où *AE*, 1999, 1016) et les importants travaux de Duncan Fishwick : Fishwick 1987, p. 247-248 ; Fishwick 2002, p. 170 n. 49. Dans ce cadre de réflexion on peut aller plus loin dans l'interprétation que ne le font les commentaires qui se trouvent dans la publication récente sur les inscriptions de Narbonne (voir n. 5).
  25. Demougin 1988, p. 685-700. Le personnage apparaît dans le tableau : p. 686-690.
  26. Gayraud 1981, p. 258.
  27. Burnand 1975, p. 58-59.
  28. Février 1981. Problématique élargie par Christol 2003, notamment à partir de la documentation provenant de la cité de Nîmes.
  29. *CIL*, XII, 4238. cf. Clavel 1970, p. 167, p. 216.
  30. Christol 2010, p. 25-38 (d'où *AE*, 2010, 917 ; à compléter par Jung-Bel 2017. Mais on ne peut pas établir l'existence d'un mausolée.
  31. Ugolini-Olive 2013, 389, notice 189, site 03 (lieu-dit le Tourril ou la Garde Roland).
  32. Guy – Forest – Girard – Olmer – Sanchez 2019, p. 221-246.



Éditorial.

## Archéologie

Retour aux sources textuelles sur Agde grecque ..... 7  
Daniella UGOLINI

La mémoire familiale d'un notable gallo-romain et les origines du culte impérial  
dans les colonies de Narbonnaise ..... 19  
Michel CHRISTOL

## Histoire médiévale

Arnaud de Villeneuve médecin des âmes (Prophète et réformateur) ..... 33  
Jean-Paul SENAC

## Histoire moderne

L'étrangère, le certificat de santé et la communauté d'habitants (Marseillan, août 1720) ..... 51  
Élias BURGEL

Les familles négociantes protestantes, Périer et Auriol, de Montpellier et Sète,  
aux Archives départementales de l'Hérault ..... 61  
Nicolas GIBERT

## Histoire contemporaine

À Saint-Gély-du-Fesc, militaires et civils de la Grande Guerre ..... 83  
Danielle BERTRAND-FABRE et Martine BERQUIÈRE-LE BROUSTER

Rafles d'août 1942, des archives contre l'oubli ..... 107  
Élisabeth PERIER

Sète, 8-9 février 1941 : l'échec de l'embarquement de vingt-et-un jeunes gens  
et son instigateur Roger Marechal ..... 123  
Christian BOUQUET

## Sociologie

Le petit monde de la *bouvino* - Situation et perspectives ..... 141  
Guy LAURANS

## Varia

Compte rendu de thèse - Christine Delpous-Darnige : Temps de Grande Guerre au canton ..... 173  
L'Hérault au XIX<sup>e</sup> siècle : Regards croisés sur Jean-Marie AMELIN et Jean-Joseph-Bonaventure LAURENS. 175

1<sup>re</sup> de Couverture :

« Ruines d'un vieux cloître par Jean-Joseph Bonaventure Laurens, aquarelle de 1839 »

**Directeur de la publication**  
Christian GUIRAUD

**Coordinateurs de la rédaction**  
Michel-Édouard BELLET,  
Guy LAURANS

**Comité de rédaction**  
Alain ALQUIER  
Hélène CHAUBIN  
Sandra CLOZIER  
Julien DUVAUX  
Jean-Claude FORET  
Raymond LOPEZ  
Christian ROCHE  
Jean SAGNES  
Jean-Paul VOLLE

Revue fondée en 1970  
par *Les Amis de Pézenas*,  
éditée par l'Association  
Études sur l'Hérault,  
avec le concours du Département.

**Édition :**  
Association Études sur l'Hérault  
Président d'honneur : Jean NOUGARET (†)  
Président : Christian GUIRAUD

**Siège :**  
Boîte postale :  
Études sur l'Hérault  
Maison départementale des Sports  
66, place Égalité  
34080 Montpellier

**Couverture et mise en page**  
Raymond LOPEZ  
Études Héraultaises

**Impression**  
ROLL'INDOC  
63, route de Béziers  
34430 Saint-Jean-de-Védas

**Site internet**  
<https://www.etudesheraultaises.fr>

**Webmaster**  
Raymond LOPEZ  
etudesheraultaises@gmail.com



Prix : 25,00€ TTC



16214609